

Relevé de décisions

Commission Accessibilité handicapés

réunion du 17 Octobre 2017

Henri Saint-Jean souhaiterait que le rapport de 2017 soit communiqué aux membres de la commission pour examen. Le questionnaire pour 2018 a été transmis et fera l'objet d'une réunion spécifique courant décembre. Compte-tenu des nombreuses critiques formulées par les mairies sur le principe de la notation, l'association a revu le format du questionnaire de 2018 afin de mettre en exergue les efforts faits par les collectivités dans l'année.

Une amélioration du site internet est attendue pour la fin de l'année (contraste, couleur...). Le Cinéma a été équipé d'une boucle magnétique. Il conviendrait de mieux en informer les utilisateurs par la mise en œuvre d'une signalétique adaptée à l'accueil et sur les panneaux d'information.

Pour la mairie, une solution doit être étudiée pour équiper la salle du conseil.

Rappel :

- Café des allées : revoir le positionnement du pot de fleurs et mettre en place des potelets pour éviter le stationnement des véhicules
- Escalier devant le café Pil-Pil : absence de contraste

Travaux communaux :

Marie-pierre Urrutia rappelle le cadre très contraint pour obtenir l'accord des services de l'État sur l'approbation des travaux effectués. La désignation d'un maître d'oeuvre semble nécessaire. Jean-noel se renseignera. Toutefois, avant tous travaux il convient de déposer un dossier préalable auprès du service RCIE DDTM à l'aide du CERFA adapté.

Concernant la programmation des travaux 2018 sur les bâtiments communaux, la commission propose une réunion le 8 janvier 2018 à 8h00 en mairie.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h00.